

Lors de la dernière AG qui a eu lieu le 25 juin 2025, l'ASF Vacances a décidé à compter de 2026, de manière unilatérale, **pour des raisons d'économie budgétaire**:

- de **supprimer** les séjours en Europe et à l'étranger pour la session de printemps ;
- de **limiter** la prise en charge pour les enfants ultramarins à une seule colonie par an en Métropole/Europe ;
- de **réduire** à 12 jours la durée des séjours de la session d'été, à l'exception de 16 colonies qui seront maintenues à 18 jours MAIS sans pré-acheminement et uniquement pour les 14-17 ans;
- d'**augmenter** les tarifs vacances enfants de 8 % ;
- de **réduire** les taux de dégressivité des tarifs applicables aux fratries à 15 % pour le 2ème enfant (contre 25 % auparavant), 30 % pour le 3ème enfant (contre 40% auparavant) et 45 % pour le 4ème et suivants (contre 50 % auparavant).

Solidaires Finances a évidemment voté contre. Mais les organisations syndicales disposant d'un nombre de voix délibératives minoritaire (15 contre 18 pour l'administration), ces mesures ont été actées à compter de 2026.

Il faut savoir que pour commencer, ASF Vacances avait annoncé le 1er avril, lors d'un "GT", son intention de :

- supprimer purement et simplement les séjours en métropole et en Europe pour les enfants ultramarins (limitation des distances à 3 500 km) pour ne leur proposer que des séjours de proximité ;
- de réduire à 12 jours la durée des séjours de la session d'été en ne conservant que 4 séjours de 18 jours sans pré-acheminement et réservés uniquement aux colons 17 ans ;
- de réduire les taux de dégressivité des tarifs applicables aux fratries à 10 % pour le 2ème enfant, 15 % pour le 3ème enfant et 20 % pour le 4ème et suivants.

Mais suite à la mobilisation des agents de La Réunion et de Mayotte par le biais de la pétition qui avait circulé à l'initiative de Solidaires Finances, cette mesure a été abandonnée lors d'un autre "GT" le 15 mai et remplacée par la limitation à un seul pré-acheminement DROM-Hexagone pris en charge par an, décision qui reste toujours aussi discriminatoire à l'encontre des enfants ultramarins et la suppression des séjours en Europe et à l'étranger pour la session de printemps.

Par ailleurs, Solidaires Finances a "bataillé" lors de ces deux GT pour obtenir la révision des autres décisions envisagées, ce qui a abouti aux mesures actées lors de l'AG du 25 juin, qui restent certes discriminatoires pour les enfants ultramarins et insatisfaisantes pour l'ensemble des colons, mais qui ont pu être contenues et sont un peu moins pénalisantes si l'on compare au projet initial présenté le 1er avril par ASF Vacances.

Après la vente des résidences et maintenant les restrictions sur les colonies, les perspectives de l'action sociale ne cessent de s'assombrir et suscitent une mobilisation et une vigilance accrues de notre part.